

L'accueil des stagiaires : réflexions issues d'une expérience de maître de stage

Céline Bertola

Mots-clés : Stages | Encadrement | Universitaires | Cliniciens | Stagiaires.

Résumé : Les psychologues n'apprennent pas, durant leurs études universitaires, à devenir formateurs ou superviseurs. Aussi, ils doivent s'adapter empiriquement, au fil de l'expérience, pour encadrer des stagiaires. L'accueil d'un étudiant comporte de nombreux aspects positifs pour un professionnel, mais force est de constater que les réticences avant de s'y engager demeurent nombreuses. Ainsi, le stage nécessite une préparation précise et un investissement minimum du maître de stage. Les objectifs de cette formation pratique doivent être clairement définis avant de commencer : qu'est-ce que le psychologue et l'étudiant attendent l'un de l'autre et qu'attendent-ils du stage ? Une gestion concordante des stages, en harmonie avec les universités, apparaît nécessaire. Même si certains moyens intéressants ont déjà été mis en place dans diverses universités, ils demeurent isolés et non consensuels. Nous proposons quelques pistes permettant de réfléchir à formaliser des outils favorisant un travail collaboratif autour de la formation pratique des étudiants : mise en place de carnets de stage, élaboration d'une charte engageant les professionnels ou encore enrichissement des échanges avec les universitaires par exemple.



Céline Bertola

Psychologue spécialisée en neuropsychologie.
Centre Jacques Calvé, fondation
Hopale, Berck-sur-Mer (62).

cbertola@hopale.com

l'étudiant devait m'observer pour ensuite reproduire ma façon de faire. Enrichie de mes expériences, je suis aujourd'hui dans une démarche plus complexe et réfléchie, un encadrement que je trouve plus professionnel. Cette évolution est le fruit de réflexions personnelles, souvent nées d'insatisfactions et de discussions nombreuses avec mes pairs, notamment depuis la création du forum professionnel de Neuropsychologie.fr.

Introduction

Psychologue spécialisée en neuropsychologie depuis 1995, j'encadre des stages depuis le début de ma carrière, principalement pour des étudiants de master 1 et master 2. Je renouvelle ce choix d'accueil chaque année, consciente des apports dans ma pratique quotidienne.

En 18 ans, ma façon d'encadrer les stagiaires a évolué au gré de mon expérience et des questions qui en ont découlé. Pour mes débuts en tant que maître de stage, j'ai commencé par un encadrement proche et simple qu'on pourrait qualifier de « copain », où je considérais que

J'aurais aimé, à mes débuts, que des collègues plus aguerris me guident et m'aident à me poser d'emblée certaines questions. C'est ce que je vais essayer de faire ici : partager mon expérience, pour aiguiller mes confrères les plus jeunes dans la profession mais aussi alimenter la réflexion des plus expérimentés. Le présent article est nourri des informations qu'ont pu me donner différents stagiaires, des échanges que j'ai eus avec mes pairs et de mes propres réflexions et observations. Cela me conduit à proposer un état des lieux mettant en relief les intérêts, difficultés et écueils du stage en neuropsychologie, de proposer aux professionnels des pistes de réflexion autour de l'accueil d'un stagiaire et d'évoquer des pistes de travail et des axes de réflexion pour l'avenir.

État des lieux

Une expérience professionnelle enrichissante

L'accueil d'un stagiaire est une aventure humaine et professionnelle riche. Il permet généralement une évolution dans sa pratique grâce à un échange bilatéral constructif.

La présence d'un stagiaire peut nous conduire à remettre en question partiellement notre pratique : mettre à jour un modèle théorique obsolète, envisager un mode de prise en charge différent, intégrer de nouveaux tests ou exercices. Par l'intermédiaire du mémoire de l'étudiant, nous pouvons aussi nous aventurer vers des prises en charge nouvelles par exemple.

« L'accueil régulier de stagiaires permet une évolution professionnelle constante, évite la routine et facilite le questionnement permanent, contribuant ainsi au maintien d'une bonne pratique. »

L'interaction avec un étudiant curieux et motivé nous pousse aussi à justifier nos choix professionnels, dans tous leurs aspects : choix des épreuves, interprétation des résultats, position vis-à-vis de la hiérarchie et du corps médical, type de relation avec les collègues, etc. Un stagiaire ne peut pas se satisfaire de réponses approximatives et non motivées et le fait de devoir justifier nos choix nous incite à les remettre en question ou les réaffirmer. L'accueil régulier de stagiaires permet une évolution professionnelle constante, évite la routine et facilite le questionnement permanent, contribuant ainsi au maintien d'une bonne pratique.

Par ailleurs, un stagiaire de M2 est autonome en fin de stage et peut, pendant un ou deux

mois, prendre en charge ses propres patients (tout en restant sous la supervision de son maître de stage). Cela soulage le professionnel d'autant et permet à l'établissement de s'y retrouver en termes d'investissement financier. Toutefois, cet argument à double tranchant doit être employé prudemment, le stagiaire ne devant pas être utilisé par l'établissement comme un professionnel bon marché.

Il est par ailleurs très enrichissant d'être à la fois le témoin et l'acteur de l'autonomisation de l'étudiant, psychologue en formation, qui deviendra un futur confrère.

Une responsabilité importante ne laissant pas de place à l'improvisation

L'encadrement des stagiaires est un sujet qui interroge beaucoup d'entre nous, notamment les plus jeunes. Certains sont réticents, craintifs, ne se sentent pas légitimes ou ne savent pas comment faire. Cela constitue un frein à prendre l'initiative d'accueillir des étudiants, ce qui est dommageable au regard de la pénurie de lieux de stage.

Toutefois, ces interrogations et réticences se comprennent. En effet, l'accueil d'un stagiaire est une lourde responsabilité : il s'agit de permettre à un étudiant d'acquérir tous les outils nécessaires pour devenir un bon professionnel. Il convient aussi de contribuer à former la nouvelle génération de psychologues et ainsi de forger l'avenir de la profession. De plus, différents enjeux se conjuguent durant le stage. Pour l'étudiant, il s'agit de valider son année et son diplôme et de préparer sa vie professionnelle future. Pour le psychologue et la structure d'accueil, il s'agit de permettre au stagiaire de s'intégrer et d'apprendre, sans impacter négativement sur la prise en charge des patients.

Or, le poids de cette responsabilité est généralement à assumer seul. En effet, il n'y a pas

de soutien systématisé de nos pairs et habituellement peu de relations avec les universités pour nous aider. De plus, alors que l'encadrement n'est pas chose aisée, ce n'est pas une activité pour laquelle nous sommes formés au cours de nos études. Ainsi, par exemple, certains professionnels peuvent vivre des expériences difficiles avec des stagiaires sans savoir comment faire évoluer la situation.

Disparité des lieux d'accueil de stage

Force est de constater qu'il existe d'importantes différences entre les stages. Cette hétérogénéité entraîne une expérience et une formation clinique parfois très dissemblables entre les futurs psychologues.

En premier lieu, cette pluralité provient des types de lieux de stage en eux-mêmes. La population rencontrée peut en effet être diverse, en termes d'âge ou de type de pathologie par exemple. Le stage varie également en fonction du type d'établissement fréquenté (court-séjour, centre de rééducation, foyer de vie, ...). Celui-ci offre en effet des activités différentes, par la pluralité des prises en charge proposées aux patients : bilans plus ou moins complets, rééducation, prise en charge thymique, prise en charge de groupe, etc. Cela entraîne fatalement des expériences disparates entre les étudiants. Ainsi, certains n'auront été confrontés qu'à un seul type de prise en charge, qui ne correspondra pas forcément à leur future embauche.

Ensuite, le mode d'encadrement du maître de stage peut également donner lieu à des disparités majeures. En effet, alors que certains étudiants sont laissés en autonomie complète dès leur arrivée, d'autres ne le sont jamais vraiment. De plus, les maîtres de stage peuvent être diversement impliqués dans la formation de leurs stagiaires, donnant lieu à des expériences variées.

Face à cet état des lieux, je me suis interrogée et j'ai pris un certain nombre de décisions

dans ma pratique quotidienne. Je vous présente ici les différents points qui m'ont permis de me positionner.

Réflexions précédant le stage

Philosophie d'encadrement

Un élément me semble crucial concernant le stage : nous avons une obligation de moyens à mettre au service des étudiants mais pas une obligation de résultat. Cela signifie pour moi qu'il est impératif de mettre en place un minimum de réflexion, d'organisation et de disponibilité pour le stagiaire. Ainsi, selon moi, être maître de stage demande une réelle implication personnelle au psychologue, qui doit être présent de façon continue auprès du stagiaire, jusqu'à son autonomie. Toutefois, nous ne sommes pas responsables de ce que le stagiaire en fera (ou pas !).

« Ainsi, selon moi, être maître de stage demande une réelle implication personnelle au psychologue [...]. Toutefois, nous ne sommes pas responsables de ce que le stagiaire en fera (ou pas !). »

Choix du stagiaire

L'un des premiers éléments au sujet duquel le professionnel s'interroge, c'est probablement la manière de sélectionner son stagiaire. Devant le nombre de demandes de stages que les professionnels reçoivent, il devient nécessaire de choisir quel étudiant nous accompagnera, généralement sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.

Un premier choix peut être fait sur dossier, à partir du *curriculum vitae* et de la lettre de motivation de l'étudiant. Étant donnée l'importance de la langue dans notre profession et

le fait que nous sommes régulièrement amenés à rédiger (des comptes-rendus ou des courriers aux patients par exemple), nous pouvons considérer qu'une bonne syntaxe et une orthographe correcte sont indispensables à notre pratique professionnelle. Or, le maître de stage n'a pas pour mission de former les étudiants sur ces aspects. Il est donc possible, selon moi, d'éliminer les candidatures ne répondant pas à ce critère minimal.

Passé ce premier aspect de forme, le professionnel peut alors faire son choix en se laissant guider par ses valeurs professionnelles. La soif d'apprendre et l'intérêt pour la clinique sont des atouts indéniables à mes yeux. Certains professionnels peuvent également être sensibles aux parcours atypiques. Chacun dispose de ses propres valeurs. Quoiqu'il en soit, il ne faut pas hésiter à proposer une rencontre ou *a minima* un entretien téléphonique aux candidats retenus afin de faire plus ample connaissance et vérifier la présence d'une certaine communion de point de vue.

« La soif d'apprendre et l'intérêt pour la clinique sont des atouts indéniables à mes yeux. »

Une question peut également se poser en amont du stage : combien de stagiaires accueillir en même temps ? D'une part, cette interrogation soulève des aspects pratiques et logistiques, dépendant par exemple de la taille et du nombre de bureaux dont nous disposons ainsi que du nombre de postes informatiques et donc de la possibilité d'accueil physique des étudiants. D'autre part et surtout, il faut se questionner sur les possibilités d'engagement que nous pouvons mettre en œuvre pour l'étudiant. Dans ce cadre, un accueil individualisé est souhaitable, permettant de s'adapter au stagiaire. Il semble en effet difficile d'envisager encadrer efficacement plusieurs étudiants en même temps, notamment en début de stage, quand ils ont besoin d'être guidés pas à pas et de façon individualisée. Néanmoins, quand le stagiaire devient autonome, en fin de formation notam-

ment, il semble concevable de s'occuper d'un étudiant plus jeune en parallèle.

Relation à établir

Passées ces questions du choix des stagiaires et de leur nombre vient celle de la relation à établir avec l'étudiant. Dans ce contexte, le psychologue doit choisir quelle attitude adopter face à son stagiaire.

Ainsi, dès les premiers entretiens, une question pouvant paraître anecdotique doit être posée : de quelle manière s'adresser à l'étudiant ? Faut-il choisir le tutoiement ou le vouvoiement ? Cela est un choix purement personnel du maître de stage, qui peut évoluer au fil du temps. J'ai personnellement choisi, depuis quelques années, de vouvoyer mes stagiaires (ce qui n'était pas le cas au début de ma carrière). Dans mon expérience, le vouvoiement facilite la relation d'enseignement et évite de tomber dans le copinage, qui peut être délétère pour le stage. Par ailleurs, le vouvoiement peut aussi donner une certaine assise à l'étudiant vis-à-vis des patients. Dans tous les cas, il semble important d'aborder la question dès le début du stage et d'expliquer son choix à l'étudiant.

Par ailleurs, il semble important de se préparer à adopter, au même titre que nous le faisons avec nos patients, une écoute bienveillante vis-à-vis des stagiaires. Nous ne sommes pas là pour les juger, mais pour instaurer une relation de confiance qui leur permettra de s'épanouir, d'oser réagir, de se poser des questions et d'intégrer les éléments essentiels à leur formation, dans un climat serein. Il nous appartient d'instaurer cette atmosphère afin de permettre aux étudiants de renforcer leur bagage théorique et pratique.

« Il semble important de se préparer à adopter, au même titre que nous le faisons avec nos patients, une écoute bienveillante vis-à-vis des stagiaires. »

Enfin, la relation passe aussi par la façon dont nous présentons notre stagiaire à l'équipe, dès le début du stage. Il est en effet très important de faire les présentations afin qu'il soit accueilli. Cela aide l'étudiant à trouver sa place au sein de la structure et vis-à-vis des patients et professionnels qui y travaillent.

Attentes et objectifs

Attentes du maître de stage

Bien évidemment, lorsque le maître de stage s'investit dans la formation de l'étudiant, il est en droit d'attendre en retour une implication de celui-ci. Outre les aspects minimaux de respect, ponctualité, politesse et correction, l'étudiant doit être acteur de sa formation et non spectateur. Il doit avoir le courage d'entamer la discussion avec son encadrant, de lui poser des questions, mais aussi de le contredire lorsqu'il l'estime nécessaire, en argumentant ses propos. Le maître de stage peut aussi attendre de l'étudiant qu'il prenne des initiatives constructives et qu'il soit force de proposition.

« L'étudiant doit être acteur de sa formation et non spectateur. »

Pour moi, il est important que l'étudiant se questionne et utilise toutes ses connaissances et son expérience pour répondre aux interrogations qui peuvent surgir. Il doit se nourrir de la pratique du professionnel qui l'encadre et de tout ce qu'il voit pendant son stage pour construire son identité professionnelle. Cette construction est une évolution qui prend nécessairement du temps.

Le stagiaire doit également fournir un travail personnel (de façon spontanée ou guidée par son maître de stage) : lecture d'ouvrages en lien

avec son stage, consultation de manuels ou toute autre activité utile pour compléter sa formation.

Objectifs du stage

Au-delà des attentes générales du maître de stage, il me semble nécessaire d'instaurer, dès le début du stage, une définition commune de ses objectifs.

Je considère que ces objectifs doivent être fixés en fonction des expériences antérieures de l'étudiant, des exigences du maître de stage, mais aussi de celles de la structure et de la profession. Il conviendrait également que ces buts soient discutés en collaboration avec les universités, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

Ces objectifs doivent évidemment être mis à jour au cours du stage, en fonction de son déroulement, en faisant des points réguliers, à l'initiative du maître de stage ou de l'étudiant. Ainsi, notamment au début du stage, un point hebdomadaire me semble utile. Cela permet au psychologue de redéfinir les objectifs, d'insister sur les orientations importantes et de renforcer le stagiaire dans ses progrès. L'étudiant peut ainsi avoir des repères quant à la direction de ses efforts.

Généralement, je considère que les stages de licence sont plutôt à visée de découverte. Principalement centrés sur l'observation active, ils sont habituellement un moment privilégié pour aborder pour la première fois la pratique du psychologue.

Les stages de master I visent quant à eux principalement à développer le sens clinique et la rigueur du stagiaire. L'étudiant doit alors être encouragé à commencer à faire des choix, en fonction de ses expériences passées et de ce qu'il observe au cours de son stage. Après une phase d'observation, il peut commencer à participer aux entretiens anamnestiques, cotations et corrections d'épreuves et contribuer à la synthèse et l'interprétation des résultats. Il peut également découvrir et apprendre à mettre en œuvre les

grands principes de l'évaluation et de la rééducation. Enfin, ces stages sont un bon moment pour débiter la recherche de l'attitude thérapeutique et permettent d'expérimenter et distinguer les phénomènes d'empathie / de sympathie par exemple.

En fin de MI, l'étudiant doit être capable d'accueillir les différents patients de façon saine et relativement sereine. Il doit savoir se situer par rapport à eux, mettre les limites quand nécessaire, être réceptif et déceler leur état thymique. Il connaît également les grandes lignes de l'évaluation telle qu'elle est pratiquée sur son lieu de stage et en comprendre le principe et l'utilité. L'atteinte de ces objectifs passe par la participation à de nombreux bilans et séances de rééducation (selon le lieu de stage), ainsi qu'aux réunions d'équipe pluridisciplinaire. Le maître de stage doit le faire participer à sa réflexion propre concernant les relations avec les collègues et la hiérarchie, ainsi qu'à ses interrogations cliniques, lui livrant le cheminement de sa pensée.

Le stage de master 2 permet quant à lui de découvrir son personnage professionnel, son identité. Le maître de stage encourage le stagiaire à se poser des questions sur la prise en charge des patients et de leur entourage, s'interroger sur les relations avec les équipes et y répondre en étayant ses propos.

« Ce que l'étudiant doit intégrer, c'est le lien entre clinique et théories, ce que j'appelle la psychométrie à la lumière de l'humain. »

Après une phase d'observation et de supervision directe, de durée variable selon les compétences déjà acquises, le stagiaire est amené à réaliser seul des entretiens (anamnèse, soutien) des patients et familles. Il doit également être capable d'administrer des bilans complets (élaboration, passation, cotation, correction, interprétation, synthèse, rédaction des comptes-rendus,

restitution au patient, à la famille, à l'équipe) et mettre en place des ateliers de groupe et des prises en charge rééducatives adaptées au patient. Ce que l'étudiant doit intégrer, c'est le lien entre clinique et théories, ce que j'appelle la psychométrie à la lumière de l'humain.

« À la fin de son stage, l'étudiant doit pouvoir faire face à toutes les situations professionnelles et surtout être capable d'y réfléchir et de les assumer. »

L'objectif du stage de master 2 est d'arriver progressivement (parfois à l'issue de plusieurs stages) à l'autonomie complète dans les relations avec les patients, familles, autres professionnels et hiérarchie. À la fin de son stage, l'étudiant doit pouvoir faire face à toutes les situations professionnelles et surtout être capable d'y réfléchir et de les assumer. Il semble fondamental que le stagiaire apprenne, au cours de son cursus, à se positionner face à ses collègues, sa hiérarchie et ses patients. En fin de formation, l'étudiant développe sa propre façon de travailler, ses limites propres, ce qu'il peut accepter, refuser et dans quelle direction il veut travailler. Il doit être apte à s'adapter à ses lieux d'exercice, aux contingences matérielles, hiérarchiques, populationnelles, sans perdre son intégrité professionnelle. Ces connaissances et aptitudes sont le fruit d'une longue réflexion, engagée dès le premier stage de master 1 et qui continuera à se développer après l'obtention de son diplôme.

Déroulement du stage

Accompagner la progression du stage

Lorsque nous décidons d'encadrer des stages, il faut également s'interroger sur la ma-

nière dont nous souhaitons accompagner leur progression. Il semble illusoire de penser qu'il suffit de mettre un stagiaire en situation d'observation pour qu'il apprenne à devenir un psychologue ! Cette pratique, répandue dans certains lieux de stages, est critiquable et même dommageable pour la profession et pour les patients. Le risque est que l'étudiant soit submergé par la relation avec les patients et, sans guide, se laisse piéger dans de mauvaises pratiques tant relationnelles que techniques. À mon sens, l'étudiant ne doit pas être livré à lui-même, mais plutôt bénéficier d'un estompage progressif de la présence du maître de stage, que nous pouvons décomposer en différentes phases.

« Il semble illusoire de penser qu'il suffit de mettre un stagiaire en situation d'observation pour qu'il apprenne à devenir un psychologue ! »

Tout d'abord, se déroule une période d'observation active : le stagiaire regarde comment travaille son maître de stage, prend des notes, s'interroge et le questionne sur ce qu'il voit. Cette phase ne doit absolument pas être passive mais active : elle doit conduire à un échange entre le maître de stage et son étudiant. Le professionnel doit alors être capable de justifier ses choix d'outils, de procédures, d'intervention. Il doit prendre le temps de l'exposer à son stagiaire et en accepter la contradiction, les questions ou incompréhensions. L'étudiant doit quant à lui mener une réflexion poussée, faire des liens entre ses connaissances acquises à l'université et ce qu'il observe et interroger son maître de stage sur ce qu'il ne connaît ou ne comprend pas.

Suite à cette étape, d'une durée variable selon l'étudiant et son expérience de la pratique à laquelle il assiste, peut venir une phase de supervision directe, généralement la plus longue. L'étudiant reçoit alors des patients, en présence

du maître de stage, qui est cette fois placé en situation d'observateur. Les séances sont alors préparées en concertation et un *debriefing* doit être réalisé après. Pendant cette phase l'étudiant est mis progressivement en situation face au patient. Au départ, il peut administrer une épreuve unique ou mener l'entretien anamnestique par exemple, selon ce qu'il maîtrise le mieux. Le maître de stage est alors en retrait, mais prêt à intervenir en cas d'oubli ou d'erreur. Il faut être attentif lors de cette phase à ce que la situation soit claire pour le patient et pour le stagiaire. En effet, il n'est pas question de relever une erreur en culpabilisant le stagiaire ou en lui faisant perdre sa crédibilité, surtout devant le patient. Les remarques, dans la mesure du possible, doivent donc se faire en dehors de la présence du patient.

Afin que cette phase soit claire et bien vécue par l'étudiant, il convient d'en aborder les modalités avant de la mettre en pratique. L'étudiant est-il d'accord avec le fait que le maître de stage intervienne dans sa relation avec le patient ? L'étudiant ne doit pas hésiter à poser des questions à son encadrant, y compris pendant la séance. Les patients sont d'ailleurs généralement bienveillants dans ce cas, quand ils sont prévenus. Par ailleurs, il est important d'encourager le stagiaire à avoir un regard critique sur sa prestation, en l'aidant à prendre du recul afin qu'il puisse s'améliorer en conservant les aspects positifs de son intervention. Il est donc primordial de valoriser son étudiant dans ce qu'il fait bien autant que de relever ses difficultés.

Par la suite, lorsque l'étudiant devient plus autonome, peut intervenir une réelle supervision. Cela implique de donner sa confiance à l'étudiant, qui est jugé apte à rencontrer seul les patients. Néanmoins, le maître de stage doit rester actif durant cette étape, continuant à encadrer son étudiant. Pour cela, des échanges et concertations doivent avoir lieu avant et après chaque rendez-vous, afin de permettre au stagiaire d'expliquer ses choix, justifier sa pratique, mais aussi poser ses questions et obtenir des réponses à ses interrogations. Le maître de stage est encore très présent, notamment en questionnant régulièrement

le stagiaire sur ses choix afin d'en vérifier la pertinence.

Enfin, généralement en fin de cursus, la phase d'autonomie arrive si et seulement si le stagiaire en est capable (le maître de stage en est seul juge). Le stagiaire est alors complètement autonome pour l'organisation de son planning, la réception des patients et des familles, les échanges avec l'équipe et les relations avec les autres professionnels. Il demeure néanmoins sous la responsabilité de son maître de stage et à ce titre doit encore lui faire part de ses doutes et interrogations et continuer à se former autant que possible. Cette relation ressemble à celle que deux confrères de niveaux d'expérience différents peuvent avoir.

Bien évidemment, il n'y a pas de progression linéaire ni de frontière imperméable entre ces différentes phases : l'étudiant peut se trouver entre deux phases, selon les tâches ou les patients par exemple.

Contenu de la formation pratique

Au-delà de la méthode d'encadrement du stage, nous pouvons également nous interroger sur le contenu de la formation pratique que nous souhaitons transmettre à nos stagiaires.

En premier lieu, il convient d'apporter à l'étudiant des connaissances sur les aspects purement pratiques concernant les activités du psychologue spécialisé en neuropsychologie. Il s'agit d'apporter une meilleure compréhension de l'entretien, des tests et des autres outils qui peuvent être utilisés, mais aussi de l'usage qui peut en être fait en termes d'interprétation ou de la pertinence de l'utilisation de telle ou telle méthode de rééducation. Il s'agit également de former l'étudiant à la rédaction des comptes-rendus ou encore à la manière d'aborder les échanges au cours des réunions. Il me semble aussi important de sensibiliser l'étudiant à l'importance, en tant que psychologue, de prendre en compte l'individu dans sa globalité (incluant les aspects thymiques).

Le stage est également un moment important pour sensibiliser l'étudiant aux relations avec les autres professionnels. Il peut apprendre à mieux connaître les compétences des professionnels avec qui le psychologue est amené à collaborer. Il nous faut également le former à gérer le travail pluridisciplinaire, l'intérêt d'une approche multiple du patient, mais aussi les questions qui en découlent.

« Il me semble aussi important de sensibiliser l'étudiant à l'importance, en tant que psychologue, de prendre en compte l'individu dans sa globalité (incluant les aspects thymiques). »

Par ailleurs, le stage pratique est aussi le moment d'appréhender concrètement la question du statut du psychologue, généralement encore peu abordée à l'université. Quelle est la place du psychologue dans l'institution ? Quelle reconnaissance est accordée à son activité ? Quel est son apport dans la structure ? Pour cela, le maître de stage doit pouvoir s'appuyer sur les textes réglementaires (conventions collectives et code du travail) et bien sûr, le code de déontologie des psychologues (Girédép, 2012).

« Le stage est l'occasion pour l'étudiant de se plonger dans le monde professionnel qui sera le sien. »

La formation pratique est également un moment propice pour que l'étudiant prenne conscience de son vécu émotionnel face à la population qu'il rencontre et aux situations difficiles auxquelles il est confronté. Il peut alors expérimenter directement les mécanismes de transfert et contre-transfert que le psychologue pourra l'aider à mieux comprendre et appréhender.

Ainsi, le stage est l'occasion pour l'étudiant de se plonger dans le monde professionnel qui sera le sien, celui d'un psychologue qui travaille avec des collègues et doit répondre aux demandes des médecins et de sa hiérarchie. Il est indispensable que l'étudiant découvre ces aspects pendant ses stages. Il doit être confronté à ces situations et ces questionnements, par l'intermédiaire des maîtres de stage, avant de les expérimenter plus directement et personnellement.

Initiation à la formation continue

Outre la formation pratique durant le stage, je considère que le maître de stage doit également pouvoir transmettre à l'étudiant certaines valeurs importantes dans notre profession comme la formation continue. En particulier, je considère que le maître de stage doit tenter de répondre aux questions du stagiaire dans la limite de ses connaissances. Être maître de stage ne signifie pas que nous devons tout savoir. En effet, connaître les limites de ses compétences fait partie des devoirs déontologiques du psychologue, qu'il doit transmettre à son stagiaire (Chapitre II, articles 5 et 6 du Code de déontologie des psychologues, Girédép, 2012).

Nous devons également l'encourager à prendre l'habitude de faire des recherches afin d'élargir ses connaissances. Lire des articles en lien avec la population accueillie, se renseigner sur les différentes pathologies rencontrées, rechercher les meilleures normes à utiliser dans un cas précis, trouver des nouveaux tests, échanger avec ses pairs sur des cas cliniques, etc. Toutes ces activités font partie de notre métier. Nous pouvons donc transmettre cet aspect là aussi aux stagiaires.

Enfin, il ne faut pas oublier que le stage se place dans le cadre plus large de la formation universitaire. S'il est un sujet qui rapproche en général l'université des lieux de stage, c'est bien le mémoire de l'étudiant. Or, il s'agit généralement d'une sphère dans laquelle le psychologue peut se

sentir moins à l'aise. Du fait d'un manque de contacts avec l'université, le psychologue peut s'interroger sur son rôle par rapport au mémoire des étudiants (parfois réalisé sur le lieu de stage). Devons-nous aider à préciser la problématique, assister la recherche bibliographique, faciliter la mise en place du protocole, la réunion du matériel nécessaire ou relire le mémoire ? Il est parfois difficile pour le maître de stage de connaître sa place, n'étant pas toujours consulté lorsqu'il s'agit de décider du thème ou de la faisabilité du mémoire de l'étudiant. Pour éviter les mauvaises surprises, il convient donc d'en parler avant le début du stage avec l'étudiant et son référent universitaire.

Que faire en cas de problème ?

Il arrive que la relation maître de stage / stagiaire s'engage mal. Des déceptions non verbalisées de part et d'autre peuvent conduire à une situation extrêmement lourde à supporter pour les deux parties.

Dans cette situation, il est important tout d'abord, d'avoir à l'esprit que la réalité vient parfois s'opposer aux représentations stéréotypées (desquelles nous ne sommes pas à l'abri) du maître parfait ou de l'élève modèle. Il arrive que le professionnel soit insatisfait de son étudiant, le trouve passif, maladroit ou peu investi. Le stagiaire peut trouver son référent absent, trop exigeant ou peu à l'écoute. Dans ce type de situation, la première des réactions est d'en parler ensemble. Il convient de lister précisément les points conflictuels et de le faire dès le début des difficultés. Les *feedbacks* réguliers évoqués précédemment dans cet article facilitent le dialogue en cas de problème.

Si le psychologue ou le stagiaire a l'impression, malgré plusieurs discussions, que le problème perdure, il devient nécessaire d'en informer l'université. Un rendez-vous avec un enseignant peut alors permettre de préciser les difficultés rencontrées, redéfinir les objectifs en lien avec la formation universitaire et aider à cerner le

problème. À mon avis, rien ne devrait être fait par le maître de stage sans en informer l'étudiant et vice-versa, au risque d'altérer la relation de confiance entre les deux, ce qui pourrait nuire au stage irrémédiablement.

Le stage : une formation pratique qui reste à améliorer

Finalement, force est de constater que malgré les efforts fournis par les universitaires pour trouver des places de stage, par les maîtres de stage pour accueillir au mieux les étudiants et par les stagiaires pour s'investir sincèrement, tout n'est pas parfait dans la formation pratique des futurs psychologues spécialisés en neuropsychologie.

Durée de la formation

Tout d'abord, nous sommes en droit de nous demander si la formation actuelle des psychologues n'est pas trop courte pour permettre d'atteindre ces objectifs ambitieux. En effet, la législation (Arrêté du 19 mai 2006) n'impose que 500 heures de stage professionnalisant, ce qui correspond à un peu plus de 3 mois à temps plein. Cela semble très court pour satisfaire aux exigences de leur future profession.

Un minimum d'une année supplémentaire et complète, sur le terrain, pourrait permettre au stagiaire de réellement développer ces compétences, mais aussi d'expérimenter différents lieux de pratique. Toutefois, l'idéal serait que ces lieux de stage soient uniformes quant à la qualité d'accueil et d'encadrement (voir partie intitulée *Disparité des lieux d'accueil de stage*).

Mais en attendant que la formation des psychologues soit prolongée, quels sont les leviers accessibles pour faire bouger les choses au niveau national ?

Communication entre cliniciens et universitaires

S'il est un levier qui permettrait de faire évoluer la formation des psychologues, c'est l'échange avec les responsables universitaires. Actuellement, nous regrettons de part et d'autre un manque de dialogue entre l'université et le terrain. Il me semble pourtant que les différents acteurs de la formation des étudiants devraient dialoguer autour de ce sujet des stages.

Dans certaines universités a été mis en place un système de supervision des étudiants en stage, réalisée par un psychologue clinicien. Selon moi, l'ensemble de la profession devrait soutenir ce genre d'initiative très bénéfique à la formation. Afin d'approfondir la formation pratique des étudiants, nous pourrions proposer de renforcer ce genre de projet et souligner l'intérêt d'aborder concrètement, par le biais de présentations cliniques ou de jeux de rôle par exemple, les différentes situations rencontrées par les étudiants sur leur lieu de stage.

« S'il est un levier qui permettrait de faire évoluer la formation des psychologues, c'est l'échange avec les responsables universitaires. »

Afin de permettre aux psychologues et responsables universitaires de mieux suivre l'évolution des étudiants au fil de leurs différents stages, certaines universités proposent l'utilisation d'un carnet de stage, qui suit l'étudiant tout au long de son cursus. Sur ce livret sont mentionnées toutes les expériences de stage de l'étudiant. Édité par l'université, il est rempli conjointement par le maître de stage et son stagiaire. De mon point de vue, cet outil mériterait de voir son utilisation étendue, avec une réflexion sur les possibilités d'homogénéisation au niveau national. Ainsi, c'est un instrument qui pose les bases d'un échange avec l'université et permet à tous de visualiser les

objectifs atteints et ceux à travailler à court ou long terme par l'étudiant, le guidant ainsi à travers la progression du stage.

Des initiatives professionnelles

Bien évidemment, il est du devoir des maîtres de stage de s'interroger sur le devenir de la profession et de participer aux réflexions permettant de faire évoluer la formation pratique des étudiants. Ainsi, en plus de la réflexion personnelle nécessaire à tout psychologue, les associations de professionnels permettront, dans les années à venir, de mener des réflexions entre pairs, en amont de l'accueil des stagiaires.

À terme, nous pourrions par exemple envisager l'élaboration d'une charte nationale engageant les professionnels sur un label de qualité validant les compétences de maître de stage. Ce genre de démarche permettrait d'établir ensemble des règles précises concernant cette pratique, permettant surtout une réflexion et des décisions en amont de l'accueil du stagiaire. Elle pourrait engager tous les professionnels volontaires à la suivre.

« Il est du devoir des maîtres de stage de s'interroger sur le devenir de la profession et de participer aux réflexions permettant de faire évoluer la formation pratique des étudiants. »

Ce genre d'outil pourrait aussi aider les stagiaires à s'y retrouver parmi les différents lieux de stage susceptibles de les accueillir. Ils pourraient ainsi s'assurer une certaine qualité d'encadrement. En effet, les professionnels signataires s'engageraient dans une bonne pratique validée par la profession. Ce genre d'approche pourrait aussi donner des points de repères pour accompagner le questionnement des jeunes professionnels et de ceux qui souhaitent évoluer dans leur pratique d'encadrement des stagiaires.

Conclusion

L'accueil de stagiaires en neuropsychologie, bien que nécessaire à leur formation et enrichissante pour les cliniciens, pose question et amène à de nombreuses réflexions. En effet, l'encadrement d'un stage n'est pas un acte anodin et a une implication majeure sur l'avenir de notre profession. Il est du rôle du psychologue de prendre ses responsabilités lorsqu'il accepte de prendre la charge d'un étudiant et de s'impliquer au maximum pour lui offrir la meilleure formation possible. Face à cela, il est évidemment en droit d'attendre une implication sérieuse de l'étudiant, qui doit absolument être acteur de sa formation. Les deux parties doivent également pouvoir compter sur l'aide de l'université, dont dépend l'étudiant, pour préciser les objectifs de stage et aider à la résolution d'éventuels problèmes.

L'amélioration de la formation des psychologues passera nécessairement par une réflexion commune entre responsables universitaires, cliniciens, associations professionnelles et étudiants. Plusieurs pistes de travail existent, comme l'élaboration d'une charte qui engagerait les professionnels vers un encadrement de qualité et de guider l'étudiant et les universités dans les méandres des lieux de stage. L'élargissement de certaines initiatives locales, comme les carnets de stage et les supervisions professionnelles favoriserait de meilleurs liens entre cliniciens et universitaires pour le bien des étudiants et par extension, de notre discipline.

Remerciements

Amélie pour ses commentaires encourageants et ses remarques aussi nombreuses qu'éclairées. Raphaëlle pour son soutien actif et ses compliments. À toutes les deux pour les réponses patientes et détaillées à mes questions naïves. À l'équipe éditoriale pour son dévouement, sa patience et les heures données pour nous. À Domdom sans qui tout cela n'existerait pas !

Conflits d'intérêt

Aucun.

Références

Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars

1990 modifié, fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue. Version consolidée au 27 juin 2006. *JORF n° 147 du 27 juin 2006, page 9629, texte n° 11.*

Girédép (2012). Groupe Inter organisationnel de Réglementation de la Déontologie des Psychologues (GIRÉDÉP). *Code de déontologie des psychologues, actualisé le 4 février 2012.* www.cncdp.fr

Pour citer cet article : Bertola, C. (2014). L'accueil des stagiaires : réflexions issues d'une expérience de maître de stage. *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique*, 3, 23-34.